

NEBEF SI
Echanges de données entre les Gestionnaires de Réseaux de Distribution et les Opérateurs d'Effacement

Identification : NEBEF SI – GRD OE

Version : 2.7

Nombre de pages : 47

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
2.1	1 ^{er} mars 2016	Revue libellés et formats. Harmonisation MA/NEBEF	2.0
2.2	01/11/2017	Retraits à l'initiative du GRD, Modification des unités des capacités d'effacement, Modification de l'unité des courbes de charge Ajout de l'information sur le modèle corrigé dans le fichier du périmètre d'effacement validé	2.1
2.3	01/03/2018	Modification des capacités de sites en masse	2.2
2.4	01/06/2018	Demande d'homologation et d'agrément	2.3
2.5	01/11/2018	Modification demande d'homologation et d'agrément	2.4
2.6	30/09/2021	Ajout des échanges liés à l'expérimentation sous-mesure	2.5
2.7	02/03/2023	<ol style="list-style-type: none">Suppression des demandes d'homologation ou d'agrément effective au 1er juillet 2022Renvoi des délais des échanges aux règles NEBEF en vigueurDans le cadre de l'évolution réglementaire du pas de règlement des écarts à 15', modification relative à la transmission des courbes de charges pour tenir compte des nouveaux pas de :<ul style="list-style-type: none">5' pour les sites HTA et BT>36 kVA15' pour les sites BT <=36 kVA <p>Se référer aux annexes du document pour les dates d'applicabilité</p>	2.6

- Document(s) associé(s) et annexe(s)**

Règles NEBEF en vigueur

Résumé / Avertissement

Ce document décrit les modalités d'accès au système d'information des Gestionnaires de Réseau de Distribution, les formats et contenus des fichiers échangés entre les Gestionnaires de Réseau de Distribution et les Opérateurs d'Effacement nécessaires à la mise en œuvre de NEBEF

1.	Définitions	3
2.	Objet du document.....	3
3.	Modalités d'échanges avec les GRD	4
3.1	Dispositions générales	4
3.2	Dispositions pour l'expérimentation Sous Mesure	4
3.3	Identification des Sites de Soutirage raccordés au Réseau Public de Distribution	4
3.4	Délais des échanges.....	5
4.	Éléments Généraux sur les fichiers d'échanges	6
4.1	Éléments généraux sur la structure des fichiers échangés avec les GRD.....	6
4.2	Éléments généraux sur le format des données dans les fichiers	6
5.	Demandes de rattachement de sites par les Opérateurs d'effacement aux GRD	8
5.1	Sites de soutirage raccordés au RPD appartenant à une EDE Télérelevée ou Profilée	8
6.	Demandes de modification des capacités de sites par les Opérateurs d'effacement aux GRD	12
6.1	Sites de soutirage raccordés au RPD appartenant à une EDE Télérelevée ou Profilée	12
7.	Demandes de retrait de sites par les Opérateurs d'effacement aux GRD	14
7.1	Sites de soutirage raccordés au RPD appartenant à une EDE Télérelevée ou Profilée	14
8.	Données mises à disposition par les GRD aux Opérateurs d'effacement.....	17
8.1	Périmètre d'Effacement Validé.....	17
8.2	Retraits à l'initiative du GRD	21
8.3	Compte rendu de demande de rattachement	24
8.4	Compte rendu de demande de modification des capacités de sites	27
8.5	Compte rendu de demande de retrait.....	29
8.6	Courbes de charges réalisées des Sites de Soutirage	31
9.	Données transmises par les Opérateurs D'Effacement aux GRDs dans le cadre de l'expérimentation sous mesure pour le télérelevé (mise à jour ultérieure)	36
9.1	Courbes de Charge réalisées par Site de Soutirage raccordé au RPD participant à l'expérimentation sous-mesure pour le télérelevé.....	36
9.2	Prévision de consommation par Site de Soutirage raccordé au RPD participant à l'expérimentation sous-mesure pour le télérelevé.....	39
ANNEXES.....		43
	Annexe1 : Description des canaux d'échanges par GRD	43
	Annexe2 : Applicabilité des nouvelles granularités dans le contexte de l'évolution réglementaire du pas de règlement des écarts par GRD	43

1. Définitions

Les mots ou groupes de mots utilisés dans le présent document ayant leurs premières lettres en majuscule ont la signification qui leur est donnée dans les sections des Règles NEBEF en vigueur

2. Objet du document

Ce document décrit les modalités d'accès au système d'information des Gestionnaires de Réseau de Distribution, les formats et contenus des fichiers échangés entre les Gestionnaire de Réseaux de Distribution et les Opérateurs d'Effacement mis en place pour permettre la valorisation des effacements au service du marché, conformément aux Règles NEBEF en vigueur.

3. Modalités d'échanges avec les GRD

3.1 Dispositions générales

Les modalités techniques retenues pour les échanges sont :

- le téléversement/téléchargement de fichiers de données via un portail web du GRD lorsque celui-ci est mis à disposition des acteurs ;
- l'attachement de fichiers de données à des courriels lorsque le GRD ne dispose pas de portail web ou en cas d'indisponibilité de ce dernier ;
- les courriels pour les notifications des GRD à destination des Opérateurs d'Effacement.

Les adresses mail utilisés par les Opérateurs d'Effacement pour recevoir les courriels sont désignées et gérées par les Opérateurs d'Effacement.

Lorsque le niveau de confidentialité des échanges le requiert, les fichiers en pièce jointe des courriels sont chiffrés.

Les modalités détaillées sont propres à chaque GRD qui peut les décrire en annexe

3.2 Dispositions pour l'expérimentation Sous Mesure

Au début de l'expérimentation Sous Mesure pour le télérelevé, **les modalités d'échange proposées par Enedis** pour les sites raccordés à son réseau qualifiés pour participer à cette expérimentation sont l'attachement de fichiers à des courriels transmis à l'adresse ddin-sousmesure-oe@enedis.fr

Avec en objet du courriel :

- **[Nom OE]_Prévisions de conso sous mesure_[date de début de semaine S au format JJMMAAAA]** : pour les prévisions de consommation sous mesure hebdomadaires
Exemple : XXXX_ Prévision de conso sous mesure_08102021
 XXXX_ Prévision de conso sous mesure_15102021
- **[Nom OE]_Réalisé de consommation sous mesure_[Date de début du mois M concerné au format JJMMAAAA]** pour les consommations sous mesures réalisées du mois M
Exemple : XXXX_ Réalisé de conso sous mesure_01102021

Chaque GRD précisera lorsqu'elles seront définies, les modalités d'échange qui leur sont spécifiques pour les sites raccordés à leurs réseaux respectifs.

3.3 Identification des Sites de Soutirage raccordés au Réseau Public de Distribution

Lorsque la référence d'un Site de Soutirage utilisée par les Gestionnaires de Réseau n'est pas connue de l'Opérateur d'Effacement, les Gestionnaires de Réseau mettent à disposition de l'Opérateur d'Effacement, qui en fait la demande, les moyens lui permettant d'obtenir la référence utilisée.

Pour les sites raccordés à son réseau, Enedis met à disposition des fonctionnalités d'identification de site via son portail SIKAPA.

3.4 Délais des échanges

- Délais de prise en compte des demandes liées au périmètre

Toute demande liée au Périmètre de l'opérateur d'effacement, visant à l'ajout, au retrait, ou à la modification des caractéristiques d'un Site d'une EDE prend effet le 1^{er} jour du Mois M+1 si la Notification de la demande d'évolution du Périmètre d'Effacement est reçue par le GRD dans les délais précisés dans les règles NEBEF en vigueur.

Seules les évolutions relatives à l'ajout, au retrait, ou à la modification de sites par rapport au Périmètre d'Effacement validé doivent faire l'objet d'une demande : il n'est pas nécessaire de re-déclarer le périmètre déjà validé.

- Délais de publication des Courbes de Charge

Les délais sont ceux décrits dans les règles NEBEF en vigueur

4. Eléments Généraux sur les fichiers d'échanges

Ce chapitre décrit les éléments communs à l'ensemble des fichiers échangés entre GRD et OE.

4.1 Eléments généraux sur la structure des fichiers échangés avec les GRD

Tous les fichiers échangés sont des fichiers textes :

- Chaque ligne est un ensemble de champs séparés par un "séparateur";
- Le "séparateur" des champs est le caractère point-virgule (";");
- Les séparateurs en fin de ligne sont non significatifs;
- Le séparateur décimal pour les valeurs numériques est la virgule (",").

Pour chacun des fichiers, sont donnés les éléments suivants :

- Une description : objet de l'échange de données ;
- Le format du fichier transmis :
 - Le nom du fichier est construit à partir d'un ensemble de champs séparés deux-à-deux par le caractère underscore ("_").
 - Le contenu de chaque ligne est indiqué.
- Un exemple de fichier ;
- La fréquence d'envoi et l'heure limite de réception par les GRD pour prise en compte du fichier ;

4.2 Eléments généraux sur le format des données dans les fichiers

Une date est dite sous la forme "AAAAMMJJ" lorsque c'est une chaîne de caractères où :

- AAAA représente l'année sur 4 chiffres (ex : 2012);
- MM représente le mois sur 2 chiffres, de 01 à 12;
- JJ représente le jour sur 2 chiffres, de 01 à 31.

Un mois est dit sous la forme "AAAAMM" lorsque c'est une chaîne de caractères où :

- AAAA représente l'année sur 4 chiffres (ex : 2012);
- MM représente le mois sur 2 chiffres, de 01 à 12;

Une heure est dite sous la forme "hhmmss" lorsque c'est une chaîne de caractères où :

- "hh" représente l'heure sur 2 chiffres, de 00 à 23;
- "mm" représente la minute sur 2 chiffres, de 00 à 59;
- "ss" représente la seconde sur 2 chiffres, de 00 à 59.

Une horodate (c'est-à-dire une date et une heure) est dite sous la forme "AAAAMMJJhhmmss" lorsque c'est une chaîne de caractères où :

- "AAAA" représente l'année sur 4 chiffres (ex : 2012);
- "MM" représente le mois sur 2 chiffres, de 01 à 12;
- "JJ" représente le jour sur 2 chiffres, de 01 à 31;
- "hh" représente l'heure sur 2 chiffres, de 00 à 23;
- "mm" représente la minute sur 2 chiffres, de 00 à 59;
- "ss" représente la seconde sur 2 chiffres, de 00 à 59.

Le code EIC (Energy Identification Code) est un identifiant utilisé pour les échanges électroniques) entre les acteurs du marché de l'électricité.

Ces codes sont publiés sur le site institutionnel de l'ENTSO-E¹. RTE publie les codes locaux des acteurs sur son portail internet².

Un nom d'acteur est une chaîne d'au plus 62 caractères composée uniquement des caractères suivants :

- lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ;
- tiret (-) ;
- chiffre (0-9).

Une Courbe de Charge est associée à un indicateur nommé TYPE_CDC (type de courbe de charge au sens de la Section 2). Les valeurs possibles sont :

- TELERELEVE,
- ESTIME.

Un code site peut désigner l'identifiant d'un Point De Livraison (PDL), l'identifiant d'un Contrat d'Accès au Réseau de Distribution (CARD) ou l'identifiant d'un Point Référentiel Mesure (PRM). Il s'agit d'un code composé de caractères alphanumériques, interne au GRD identifiant ce site de manière unique.

Dans le cadre de l'expérimentation Sous Mesure, le code site représente l'identifiant du site (cité ci-dessus) qui a choisi et obtenu la qualification pour participer à l'expérimentation sous mesure pour le télérelevé. Les courbes de charge identifiées ne représentent alors qu'une partie des charges du site.

Un code EDE est une chaîne de 10 caractères composée uniquement des caractères suivants :

- lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z);
- chiffres (0-9).

Le nom d'une EDE est déterminé lors de sa création par RTE.

¹ Codes EIC publiés sur le site institutionnel de l'ENTSO-E → www.eiccodes.eu.

Codes EIC publiés par les différents bureaux de référencement européens : par le bureau de codification de RTE dans l'[Espace Clients](#) → Code des [Entités](#). Par les autres GRT européens : <https://www.entsoe.eu/resources/edi-library/links/>.

Un code EDA se compose d'au plus 8 caractères parmi :

- lettres alphabétiques en majuscules et non accentuées (A-Z) ;
- chiffres (0-9).

5. Demandes de rattachement de sites par les Opérateurs d'effacement aux GRD

5.1 Sites de soutirage raccordés au RPD appartenant à une EDE Télérelevée ou Profilée

1.1.1 Description

Chaque Opérateur d'Effacement transmet aux Gestionnaires de Réseaux de Distribution concernés la référence des Sites de Soutirage raccordés au réseau de distribution qu'il souhaite ajouter à son Périmètre d'Effacement.

Toute évolution apportée au Périmètre d'Effacement de l'Opérateur d'Effacement, visant à l'ajout, au retrait, ou à la modification des caractéristiques d'un Site d'une EDE prend effet :

- le 1^{er} jour du Mois M+1 si la Notification de la demande d'évolution du Périmètre d'Effacement est reçue par le Gestionnaire de Réseau au moins dix (10) Jours Ouvrés avant la fin du Mois M ; ou
- le 1^{er} Jour du Mois M+2 si la Notification de la demande d'évolution du Périmètre d'Effacement est reçue moins de dix (10) Jours Ouvrés avant la fin du Mois M.

Seules les évolutions relatives à l'ajout de sites par rapport au Périmètre d'Effacement validé du mois M doivent faire l'objet d'une demande : il n'est pas nécessaire de re-déclarer le périmètre déjà validé

5.1.1 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	" RSED_OE_" (en majuscules).
2	Le mois de validité souhaité*	Un <u>mois</u> sous la forme "AAAAMM".
3	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un OE)	Un <u>code EIC</u> .
4	Le code EIC de l'acteur destinataire du fichier (un GRD)	Un <u>code EIC</u> .
5	La date et l'heure de création du fichier	Une <u>horodate</u> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

*A noter : Le mois de validité applicable sera déterminé par le GRD en fonction de la date de réception de la demande.

La forme générale du nom du fichier est :

RSED_OE_[Mois de validité]_[Code EIC de l'OE]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

5.1.2 Ligne n°1 d'un fichier transmis aux GRD

N°	Champ	Format
1	La date de création du fichier	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ"
2	L'heure de création du fichier	Une <u>heure</u> sous la forme "hhmmss"

5.1.3 Ligne n°2 d'un fichier transmis aux GRD

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l'Opérateur d'Effacement	Un code EIC, cf 4.3 <i>Eléments généraux sur le format des données dans les fichiers</i>
2	Le code EIC du GRD	Un code EIC, cf 4.3 <i>Eléments généraux sur le format des données dans les fichiers</i>

5.1.4 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d'améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

«CODE_EDE;CODE_EIC_OE;TYPE_ENTITE;CODE_EIC_GRD;REFERENCE_GRD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);DATE_ACCORD_SITE;ENTITE_APPARTENANCE_MA;DATE_INSTALLATION_BOX_OE;OBJET_DE_LA_MESURE»

5.1.5 Ligne n°4 à dernière

Chaque ligne d'un fichier correspond à un Site de Soutirage et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	Le code d'une EDE (CODE_EDE)	Un <u>code EDE</u> .
2	Le code EIC de l'OE auquel est rattaché l'EDE (CODE_EIC_OE)	Le <u>code EIC</u> de l'OE.

N°	Champ	Format
3	Le type de comptage au sens de la Section 2 de l'EDE (TYPE_ENTITE)	« TR » (Télérelevé) ou « PR » (Profilé), en majuscules.
4	Le code EIC du GRD de raccordement du site (CODE_EIC_GRD)	Le <u>code EIC</u> du GRD.
5	L'identifiant unique du Site de Soutirage (REFERENCE_GRD_SITE). A noter : Dans le cas d'Enedis, le code site sera toujours un PRM.	Un <u>code site</u> .
6	La Capacité d'Effacement Maximale du Site de Soutirage (CAPA_MAX_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum). Ne s'applique qu'aux sites télérelevés
7	La Capacité d'Effacement Minimale du Site de Soutirage (CAPA_MIN_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum). Ne s'applique qu'aux sites télérelevés
8	La date de contractualisation du site entre l'OE et le client (DATE_ACCORD_SITE)	Une date au format "AAAAMMJJ"
9	Ce Site de Soutirage participe au Mécanisme d'Ajustement (ENTITE_APPARTENANCE_MA)	Vide ou code d'une Entité d'Ajustement (Un <u>code EDA</u>)
10	Date d'installation du dispositif de mesure de l'opérateur d'effacement (DATE_INSTALLATION_BOX_OE)	Une date au format "AAAAMMJJ" Vide si l'origine de la mesure est le GRD
11	Objet de la mesure (OBJET_DE_LA_MESURE)	« COMPTAGE » ou « VOIES EFFACABLES », en majuscules ou Vide si l'origine de la mesure est le GRD

Remarque:

- Conformément aux Règles NEBEF, pour les sites profilés la capacité d'effacement maximal est approximée par la puissance souscrite (à la plus grande des puissances souscrites le cas échéant), et la capacité d'effacement minimal est approximée par la valeur 0.

5.1.6 Exemple de fichier

Fichier « RSED_OE_201404_17X100A100R0511X_17X100A100A0001A_20140314094603.csv »

20141209;142954

87654321D5678Y45;17X100A100A0001A

CODE_EDE;CODE_EIC_OE;TYPE_ENTITE;CODE_EIC_GRD;REFERENCE_GRD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);DATE_ACC
ORD_SITE;ENTITE_APPARTENANCE_MA;DATE_INSTALLATION_BOX_OE;OBJET_DE_LA_MESURE

EDEPSOL784;87654321D5678Y45;PR;17X100A100A0001A;30002410471214;50;50;20150112;;20140812;VOIES EFFACABLES

6. Demandes de modification des capacités de sites par les Opérateurs d'effacement aux GRD

6.1 Sites de soutirage raccordés au RPD appartenant à une EDE Télérelevée ou Profilée

6.1.1 Description

Chaque Opérateur d'Effacement transmet aux Gestionnaires de Réseaux de Distribution concernés la référence des Sites de Soutirage raccordés au réseau de distribution et appartenant à son Périmètre d' Effacement, pour lesquels il souhaite modifier les valeurs des capacités d'effacement déclarées auparavant.

Toute évolution apportée au Périmètre d'Effacement de l'Opérateur d'Effacement, visant à l'ajout, au retrait, ou à la modification des caractéristiques d'un Site d'une EDE prend effet :

- le 1^{er} jour du Mois M+1 si la Notification de la demande d'évolution du Périmètre d'Effacement est reçue par le Gestionnaire de Réseau au moins dix (10) Jours Ouvrés avant la fin du Mois M ; ou
- le 1^{er} Jour du Mois M+2 si la Notification de la demande d'évolution du Périmètre d'Effacement est reçue moins de dix (10) Jours Ouvrés avant la fin du Mois M.

6.1.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	" MSED_OE_" (en majuscules).
2	Le mois de validité souhaité*	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM".
3	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un OE)	Un <i>code EIC</i> .
4	Le code EIC de l'acteur destinataire du fichier (un GRD)	Un <i>code EIC</i> .
5	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

*A noter : Le mois de validité applicable sera déterminé par le GRD en fonction de la date de réception de la demande.

La forme générale du nom du fichier est :

MSED_OE_[Mois de validité]_[Code EIC de l'OE]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

6.1.3 Ligne n°1 d'un fichier transmis aux GRD

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d'améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

«CODE_EDE;REFERENCE_GRD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW)»

6.1.4 Ligne n°2 à dernière

Chaque ligne d'un fichier correspond à un Site de Soutirage et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	Le code d'une EDE (CODE_EDE)	Un <u>code EDE</u> .
2	L'identifiant unique du Site de Soutirage (REFERENCE_GRD_SITE). A noter : Dans le cas d'Enedis, le code site sera toujours un PRM.	Un <u>code site</u> .
3	La Capacité d'Effacement Maximale du Site de Soutirage (CAPA_MAX_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum). Ne s'applique qu'aux sites télérelevés
4	La Capacité d'Effacement Minimale du Site de Soutirage (CAPA_MIN_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum). Ne s'applique qu'aux sites télérelevés

Remarque:

- Conformément aux Règles NEBEF, pour les sites profilés la capacité d'effacement maximal est approximée par la puissance souscrite (à la plus grande des puissances souscrites le cas échéant), et la capacité d'effacement minimal est approximée par la valeur 0.

6.1.5 Exemple de fichier

Fichier « MSED_OE_201404_17X100A100R0511X_17X100A100A0001A_20140314094603.csv »

CODE_EDE;REFERENCE_GRD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW) EDEPSOL784;30002410471214;50;50
--

7. Demandes de retrait de sites par les Opérateurs d'effacement aux GRD

7.1 Sites de soutirage raccordés au RPD appartenant à une EDE Télérelevée ou Profilée

7.1.1 Description

Chaque Opérateur d'Effacement transmet aux Gestionnaires de Réseaux de Distribution concernés la référence des Sites de Soutirage raccordés au réseau de distribution qu'il souhaite retirer de son Périmètre d'Effacement.

Toute évolution apportée au Périmètre d'Effacement de l'Opérateur d'Effacement, visant à l'ajout, au retrait, ou à la modification des caractéristiques d'un Site d'une EDE prend effet :

- le 1^{er} jour du Mois M+1 si la Notification de la demande d'évolution du Périmètre d'Effacement est reçue par le Gestionnaire de Réseau au moins dix (10) Jours Ouvrés avant la fin du Mois M ; ou
- le 1^{er} Jour du Mois M+2 si la Notification de la demande d'évolution du Périmètre d'Effacement est reçue moins de dix (10) Jours Ouvrés avant la fin du Mois M.

Il n'est pas nécessaire de re-déclarer le périmètre déjà validé.

7.1.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	" SSED_OE_" (en majuscules).
2	Le mois de validité souhaité*	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM".
3	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un OE)	Un <i>code EIC</i> .
4	Le code EIC du GRD	Un <i>code EIC</i> .
5	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".

La forme générale du nom du fichier est :

SSED_OE_[Mois de validité]_[Code EIC de l'OE]_17X100A100A0001A_[Horodate de création].csv

7.1.3 Ligne n°1 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d'améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent, et qui représentent les critères de recherche :

« CODE_EDE;REFERENCE_GRD_SITE»

7.1.4 Ligne n°2 à dernière

Chaque ligne d'un fichier correspond à un Site de Soutirage et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	Le code d'une EDE (CODE_EDE)	Un <u>code EDE</u> .
2	L'identifiant unique du Site de Soutirage (REFERENCE_GRD_SITE). A noter : Dans le cas d'Enedis, le code site sera toujours un PRM.	Un <u>code site</u> .

7.1.5 Exemple de fichier

Fichier « SSED_OE_201304_00999921TRTR8Y45_17X100A100A0001A_20141209161403 »

```
CODE_EDE;REFERENCE_GRD_SITE
EDEPTST001;30002410471214
EDEPTST001;30002410471215
EDEPTST002;30002410471216
EDEPTST004;30002410471217
EDEPTST002;30002410471218
```


8. Données mises à disposition par les GRD aux Opérateurs d'effacement

8.1 Périmètre d'Effacement Validé

8.1.1 Description

Chaque Mois Civil M, le Gestionnaire de Réseau de Distribution met à disposition de chaque Opérateur d'Effacement l'ensemble des références des Sites de Soutirage rattachés à son périmètre NEBEF pour le mois M+1.

8.1.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	" EXPORT-PERIMETRE " (en majuscules).
2	Le code EIC de l'acteur destinataire du fichier (un OE)	Un <u>code EIC</u>
3	Le nom du mécanisme	NEBEF
4	Le mois de validité de ces informations (Période Export)	Un mois sous la forme « AAAAMM »
5	La date et l'heure de création du fichier	Une <u>horodate</u> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

EXPORT-PERIMETRE-[OPERATEUR D'EFFACEMENT]-NEBEF-[Période Export]-[Horodate de création].csv

8.1.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Acteur mécanisme	Constante : valeur « ACTEUR MECANISME », en majuscules
2	Nom de l'acteur mécanisme	Texte

8.1.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
----	-------	--------

N°	Champ	Format
1	Mécanisme	Constante : valeur « MECANISME », en majuscules
2	Nom du mécanisme	NEBEF, en majuscules

8.1.5 Ligne n°3 du fichier

N°	Champ	Format
1	Période	Constante : valeur « PERIODE », en majuscules
2	Date de la période	Un mois sous la forme « AAAAMM »

8.1.6 Ligne n°4 du fichier

N°	Champ	Format
1	Périmètre exporté le	Constante : valeur « PERIMETRE EXPORTE LE »
2	Date d'export du périmètre	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".

8.1.7 Ligne n°5 du fichier

N°	Champ	Format
1	Nombre d'entités dans le périmètre	Constante : valeur «NB ENTITES DANS LE PERIMETRE», en majuscules
2	Nombre d'entités dans le périmètre	Nombre entier positif

8.1.8 Ligne n°6 du fichier

Saut de ligne

8.1.9 Ligne n°7 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d'améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

« CODE_EDE;TYPE_ENTITE;DATE_CREATION_ENTITE;DATE_MODIFICATION_ENTITE;CAPA_MAX_ENTITE_(MW);REFERENCE_GRD_SITE;DATE_RATTACHEMENT_SITE;TYPE_SITE;OBJET_DE_LA_MESURE;DATE_INSTALLATION_BOX_OE;DATE_ACCORD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);CATEGORIE EFFACEMENT;ORIGINE_MESURE;MULTI_OE;AUTRE_DATE_ACCORD;MODELE »

8.1.10 Ligne n°8 à dernière

Chaque ligne d'un fichier correspond à un Site de Soutirage et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	Le code d'une EDE (CODE_EDE)	Un <u>code EDE</u> .
2	Le type de l'EDE (TYPE_ENTITE)	Un type d'entité « PR » pour Profilé ou « TR » pour Télérelevé, en majuscules
3	La date de création de l'entité dans le système (DATE_CREATION_ENTITE)	Une date au format "AAAAMMJJ"
4	La date de dernière modification de l'entité dans le système (DATE_MODIFICATION_ENTITE)	Une date au format "AAAAMMJJ"
5	La capacité totale de l'entité en MW (CAPA_MAX_ENTITE_(KW))	En MW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum)
6	L'identifiant unique du Site de Soutirage (REFERENCE_GRD_SITE) A noter : Dans le cas d'Enedis, le code site sera toujours un PRM	Un <u>code site</u> .
7	La date de rattachement du site au périmètre (1 ^{er} jour du mois à partir duquel le site est rattaché au périmètre) (DATE_RATTACHEMENT_SITE)	Une date au format "AAAAMMJJ"
8	Le type de site (TYPE_SITE)	« SOUTIRAGE », en majuscules
9	L'objet de la mesure (OBJET_DE_LA_MESURE)	« VOIES EFFACABLES » ou « COMPTAGE » ou Vide si l'origine de la mesure est le GRD
10	Date d'installation du dispositif de mesure de l'opérateur d'effacement (DATE_INSTALLATION_BOX_OE)	Une date au format "AAAAMMJJ" Vide si l'origine de la mesure est le GRD
11	Date de contractualisation du site entre l'OE et le client (DATE_ACCORD_SITE)	Une date au format "AAAAMMJJ"

N°	Champ	Format
12	La capacité d'effacement maximale du site de soutirage (CAPA_MAX_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum)
13	La capacité d'effacement minimale du site de soutirage (CAPA_MIN_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum)
14	La catégorie d'effacement (CATEGORIE_EFFACEMENT)	« INF_36 » ou « SUP_36 », en majuscules
15	Origine de la mesure (ORIGINE_MESURE)	« GRD » ou « OE »
16	L'appartenance éventuelle de ce site à un autre Périmètre d'Effacement pour les Sites Profilés (MULTI_OE)	« OUI » ou « NON », en majuscules
17	Les dates de contractualisation du Site avec les OE (AUTRE_DATE_ACCORD)	dates au format « AAAAMMJJ » séparées par
18	Le modèle de versement par l'acteur au fournisseur utilisé par le site (MODELE)	« Corrigé » si le modèle de versement pour le site est le modèle corrigé. Vide si le modèle de versement pour le site n'est pas le modèle corrigé

8.1.11 Exemple de fichier

Fichier « EXPORT-PERIMETRE-ACTEUR-NEBEF-201503-20150205090330.csv »

<p>ACTEUR MECANISME;ACTEUR; MECANISME;NEBEF; PERIODE;201503; PERIMETRE EXPORTE LE;20150205090311; NB ENTITES DANS LE PERIMETRE;1;</p> <p>CODE_EDE;TYPE_ENTITE;DATE_CREATION_ENTITE;DATE_MODIFICATION_ENTITE;CAPA_MAX_ENTITE_(MW);REFERENCE_GRD_SITE;DATE_RATTACHEMENT_SITE;TYPE_SITE;OBJET_DE_LA_MESURE;DATE_INSTALLATION_BOX_OE;DATE_ACCORD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);CATEGORIE_EFFACEMENT;ORIGINE_MESURE;MULTI_OE;AUTRE_DATE_ACCORD;MODELE</p> <p>EDEPCAP001;PR;20150205;20150205;36;30002410252404;20150301;SOUTIRAGE;;20150205;20150205;36;0;0;0;INF_36;GRD;NON;Corrigé;</p>

8.2 Retraits à l'initiative du GRD

8.2.1 Description

Chaque Mois Civil M, , le Gestionnaire de Réseau de Distribution met à disposition de chaque Opérateur d'Effacement l'ensemble des références des Sites de Soutirage qui ont été retirés, à l'initiative du GRD, de son périmètre NEBEF pour le mois M+1.

8.2.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	" SSEN_GRD_" (en majuscules).
2	Le mois de validité de ces informations (Période Export). Il s'agit du mois à partir duquel les sites sont retirés du périmètre de l'acteur.	Un <u>mois</u> sous la forme "AAAAMM".
3	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un GRD)	Un <u>code EIC</u> .
4	Le code EIC de l'acteur destinataire du fichier (un OE)	Un <u>code EIC</u> .
5	La date et l'heure de création du fichier	Une <u>horodate</u> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

SSEN_GRD_[Mois de validité]_[Code EIC du GRD]_[Code EIC de l'AA]_[Horodate de création].csv

8.2.3 Ligne n°1 du fichier

N°	Champ	Format
1	Acteur mécanisme	Constante : valeur « ACTEUR MECANISME », en majuscules
2	Nom de l'acteur mécanisme	Texte

8.2.4 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
----	-------	--------

N°	Champ	Format
1	Mécanisme	Constante : valeur « MECANISME », en majuscules
2	Nom du mécanisme	NEBEF, en majuscules

8.2.5 Ligne n°3 du fichier

N°	Champ	Format
1	Période	Constante : valeur « PERIODE », en majuscules
2	Date de la période. Il s'agit du mois à partir duquel les sites sont retirés du périmètre de l'acteur.	Un mois sous la forme « AAAAMM »

8.2.6 Ligne n°4 du fichier

N°	Champ	Format
1	Fichier exporté le	Constante : valeur « FICHER EXPORTE LE », en majuscules
2	Date d'export du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmss".

8.2.7 Ligne n°5 du fichier

Saut de ligne

8.2.8 Ligne n°6 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d'améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent, et qui représentent les critères de recherche :

« REFERENCE_GRD_SITE;RESULTAT_TRAITEMENT;MOTIF; CODE_EDE »

8.2.9 Ligne n°7 du fichier à dernière

Chaque ligne d'un fichier correspond à un Site de Soutirage ou d'Injection et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
----	-------	--------

N°	Champ	Format
1	L'identifiant unique du Site de Soutirage ou d'Injection (REFERENCE_GRD_SITE) A noter : Dans le cas d'Enedis, le code site sera toujours un PRM s'il s'agit d'un site de Soutirage, et toujours un n° de contrat CARD-I s'il s'agit d'un site d'Injection	Un <u>code site</u> .
2	Le résultat du traitement effectué au site par rapport au périmètre de l'acteur (RESULTAT_TRAITEMENT)	La mention « RETRAIT », dans le cas d'un retrait de site
3	Le motif du retrait effectué au site (MOTIF)	Chaine de caractères indiquant le motif du retrait. Exemple : «Le site n'est plus actif »
4	Le code de l'EDE concerné par le retrait (CODE_EDE)	Un <u>code EDE</u> .

8.2.10 Exemple de fichier

Fichier « SSEN_GRD_201706_17X100A100R0511X_17X100A100A0001A_201705231541.csv »

<p>ACTEUR MECANISME;ACTEUR; MECANISME;NEBEF; PERIODE;201503 FICHER EXPORTE LE;20150205090311; REFERENCE_GRD_SITE;RESULTAT_TRAITEMENT;MOTIF;CODE_EDE 5154413000000;RETRAIT ;Le site n'est plus actif;CODEEDEX</p>

8.3 Compte rendu de demande de rattachement

8.3.1 Description

A l'issue d'une demande de rattachement de sites à un périmètre NEBEF, les Gestionnaires de Réseau de Distribution mettent à disposition des Opérateurs d'Effacement un compte rendu de traitement de la demande qui précise le résultat du traitement pour chaque site de la demande (VALIDEE si le site est rattaché ou REFUSEE si la demande n'est pas conforme), et, le cas échéant, le motif de refus.

8.3.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	" CR_RSED_OE_" (en majuscules).
2	Le mois de validité souhaité*	Un <u>mois</u> sous la forme "AAAAMM".
3	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un OE)	Un <u>code EIC</u> .
4	Le code EIC de l'acteur destinataire du fichier (un GRD)	Un <u>code EIC</u> .
5	La date et l'heure de création du fichier	Une <u>horodate</u> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

*A noter : Le mois de validité réel est déterminé par le système d'information du GRD en fonction de la date de dépôt de la demande.

La forme générale du nom du fichier est :

CR_RSED_OE_[Mois de validité]_[Code EIC de l'OE]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

8.3.3 Ligne n°1 d'un fichier transmis par les GRD

N°	Champ	Format
1	La date de création du fichier source	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ"
2	L'heure de création du fichier source	Une <u>heure</u> sous la forme "hhmmss"

8.3.4 Ligne n°2 d'un fichier transmis par les GRD

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l'Opérateur d'Effacement	Un code EIC, cf 4.3 <i>Eléments généraux sur le format des données dans les fichiers</i>
2	Le code EIC du GRD	Un code EIC, cf 4.3 <i>Eléments généraux sur le format des données dans les fichiers</i>

8.3.5 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient, afin d'améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

« *CODE_EDE;CODE_EIC_OE;TYPE_ENTITE;CODE_EIC_GRD;REFERENCE_GRD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);DATE_ACCORD_SITE;ENTITE_APPARTENANCE_MA;DATE_INSTALLATION_BOX_OE;OBJET_DE_LA_MESURE;STATUT;ALERTE/MOTIF_REFUS* »

8.3.6 Ligne n°4 à dernière

Chaque ligne d'un fichier correspond à un Site de Soutirage et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	Le code d'une EDE (CODE_EDE)	Un <u>code EDE</u> .
2	Le code EIC de l'OE auquel est rattaché l'EDE (CODE_EIC_OE)	Le <u>code EIC</u> de l'OE.
3	Le type de comptage au sens de la Section 2 de l'EDE (TYPE_ENTITE)	"TR" (Télérelevé) ou "PR" (Profilé), en majuscules.
4	Le code EIC du GRD de raccordement du site (CODE_EIC_GRD)	Le <u>code EIC</u> du GRD.
5	L'identifiant unique du Site de Soutirage (REFERENCE_GRD_SITE). A noter : Dans le cas d'Enedis, le code site sera toujours un PRM.	Un <u>code site</u> .
6	La Capacité d'Effacement Maximale du Site de Soutirage (CAPA_MAX_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum) TR uniquement

N°	Champ	Format
7	La Capacité d'Effacement Minimale du Site de Soutirage (CAPA_MIN_SITE_(KW))	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum) TR uniquement
8	La date de contractualisation du site entre l'OE et le client (DATE_ACCORD_SITE)	Une date au format "AAAAMMJJ"
9	Ce Site de Soutirage participe au Mécanisme d'Ajustement (ENTITE_APPARTENANCE_MA)	Vide ou code d'une Entité d'Ajustement (Un <u>code</u> EDA)
10	Date d'installation du dispositif de mesure de l'opérateur d'effacement (DATE_INSTALLATION_BOX_OE)	Une date au format "AAAAMMJJ" Vide si l'origine de la mesure est le GRD
11	Objet de la mesure (OBJET_DE_LA_MESURE)	« VOIES EFFACABLES » ou « COMPTAGE », en majuscules, ou Vide si l'origine de la mesure est le GRD
12	Le statut du site (STATUT)	« VALIDEE » ou « REFUSEE », en majuscules
13	Un motif de refus ou une alerte concernant la validation (ALERTE/MOTIF_REFUS)	Texte

8.3.7 Exemple de fichier

Fichier « CR_RSED_OE_201404_17X100A100R0511X_17X100A100A0001A_20140314094603.csv »

```
20141209;142954;
87654321D5678Y45;17X100A100A0001A;
CODE_EDE;CODE_EIC_OE;TYPE_ENTITE;CODE_EIC_GRD;REFERENCE_GRD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);DATE_ACCORD_SITE;ENTITE_APPARTENANCE_MA;DATE_INSTALLATION_BOX_OE;OBJET_DE_LA_MESURE;STATUT;ALERTE/MOTIF_REFUS;
EDEPSOL784;87654321D5678Y45;PR;17X100A100A0001A;30002410471214;50;50;20150112;;20140812;VOIES EFFACABLES;VALIDEE;La capacité d'effacement saisie est supérieure à la puissance souscrite du site.;
```

8.4 Compte rendu de demande de modification des capacités de sites

8.4.1 Description

A l'issue d'une demande de modification des capacités de sites, les Gestionnaires de Réseau de Distribution mettent à disposition des Opérateurs d'Effacement un compte rendu de traitement de la demande qui précise le résultat du traitement pour chaque site de la demande (VALIDEE si la modification a été réalisée, REFUSEE si la demande n'est pas conforme) et, le cas échéant, le motif de refus.

8.4.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	" CR_MSED_OE_" (en majuscules).
2	Le mois de validité souhaité*	Un <i>mois</i> sous la forme "AAAAMM".
3	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un OE)	Un <i>code EIC</i> .
4	Le code EIC de l'acteur destinataire du fichier (un GRD)	Un <i>code EIC</i> .
5	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

*A noter : Le mois de validité réel est déterminé par le système d'information du GRD en fonction de la date de dépôt de la demande.

La forme générale du nom du fichier est :

CR_MSED_OE_[Mois de validité]_[Code EIC de l'OE]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

8.4.3 Ligne n°1 d'un fichier transmis par les GRD

Cette ligne contient, afin d'améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

«CODE_EDE;REFERENCE_GRD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);STATUT;ALERTE/MOTIF_REFUS»

8.4.4 Ligne n°2 à dernière

Chaque ligne d'un fichier correspond à un Site de Soutirage et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
1	Le code d'une EDE (CODE_EDE)	Un <u>code EDE</u> .
2	L'identifiant unique du Site de Soutirage (REFERENCE_GRD_SITE). A noter : Dans le cas d'Enedis, le code site sera toujours un PRM.	Un <u>code site</u> .
3	CAPA_MAX_SITE_(KW)	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum)
4	CAPA_MIN_SITE_(KW)	En kW (nombre entier positif de 6 chiffres maximum)
5	Le statut du site (STATUT)	« VALIDEE » ou « REFUSEE », en majuscules
6	Un motif de refus ou une alerte concernant la validation (ALERTE/MOTIF_REFUS)	Texte

8.4.5 Exemple de fichier

Fichier « CR_MSED_OE_201404_17X100A100R0511X_17X100A100A0001A_20140314094603.csv »

```
CODE_EDE;REFERENCE_GRD_SITE;CAPA_MAX_SITE_(KW);CAPA_MIN_SITE_(KW);STATUT;ALERTE/MOTIF_REFUS;
EDEXXX;300000000000001;1;0;VALIDEE;;
```

8.5 Compte rendu de demande de retrait

8.5.1 Description

A l'issue d'une demande de retrait de sites à un périmètre NEBEF, les Gestionnaires de Réseau de Distribution mettent à disposition des Opérateurs d'Effacement un compte rendu de traitement de la demande qui précise le résultat du traitement pour chaque site de la demande (VALIDEE si le site est retiré, REFUSEE si la demande n'est pas conforme) et, le cas échéant, le motif de refus.

8.5.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	" CR_SSED_OE_" (en majuscules).
2	Le mois de validité souhaité*	Un <u>mois</u> sous la forme "AAAAMM".
3	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un OE)	Un <u>code EIC</u> .
4	Le code EIC de l'acteur destinataire du fichier (un GRD)	Un <u>code EIC</u> .
5	La date et l'heure de création du fichier	Une <u>horodate</u> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

*A noter : Le mois de validité réel est déterminé par le système d'information du GRD en fonction de la date de dépôt de la demande.

La forme générale du nom du fichier est :

CR_SSED_OE_[Mois de validité]_[Code EIC de l'OE]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

8.5.3 Ligne n°1 d'un fichier transmis par les GRD

Cette ligne contient, afin d'améliorer la lisibilité des fichiers, les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

«CODE_EDE;REFERENCE_GRD_SITE;STATUT;ALERTE/MOTIF_REFUS»

8.5.4 Ligne n°2 à dernière

Chaque ligne d'un fichier correspond à un Site de Soutirage et le format de chaque ligne est le suivant :

N°	Champ	Format
----	-------	--------

N°	Champ	Format
1	Le code d'une EDE (CODE_EDE)	Un <u>code EDE</u> .
2	L'identifiant unique du Site de Soutirage (REFERENCE_GRD_SITE). A noter : Dans le cas d'Enedis, le code site sera toujours un PRM.	Un <u>code site</u> .
3	Le statut du site (STATUT)	« VALIDEE » ou « REFUSEE », en majuscules
4	Un motif de refus ou une alerte concernant la validation (ALERTE/MOTIF_REFUS)	Texte

8.5.5 Exemple de fichier

Fichier « CR_SSED_OE_201404_17X100A100R0511X_17X100A100A0001A_20140314094603.csv »

```
CODE_EDE;REFERENCE_GRD_SITE;STATUT;ALERTE/MOTIF_REFUS
EDEPTST001;30002410471214;REFUSEE;Le site saisi ne fait pas partie de l'entité saisie.
```

8.6 Courbes de charges réalisées des Sites de Soutirage

8.6.1 Description

Les Courbes de Charge des Sites de soutirage Télérelevés et Profilés disposant d'installation de mesure permettant d'établir une Courbe de Charge, et pour lesquels le Gestionnaire de Réseau de Distribution accepte de transmettre les Courbes de Charge à titre gratuit, sont mises à disposition de l'Opérateur d'Effacement concerné par le GRD au Réseau duquel sont raccordés ces Sites de soutirage.

Les données pour la semaine S correspondent à la période comprise entre le samedi 00h00 et le vendredi 24h00. Elles sont établies à la maille de chaque Site d'Effacement

L'unité des Courbes de Consommation est le kilowatt.

Si une valeur n'est pas disponible pour un ou plusieurs pas, l'emplacement de cette valeur est laissé vide.

Conformément aux Dispositions Générales (§3), la technique retenue pour les échanges est :

-le téléchargement de fichiers de données via un portail web du GRD lorsque celui-ci est mis à disposition des acteurs ou ;

- l'attachement de fichiers de données à des courriels lorsque le GRD ne dispose pas de portail web ou en cas d'indisponibilité de ce dernier. Dans ce cas, l'objet et le corps du courriel sont précisés ci-dessous :

8.6.2 Objet du courriel

L'objet du courriel sera : NEBEF [CREFF_GRD] – AAAAMM [Courbe de Charge]

8.6.3 Corps du courriel

Dans le corps du courriel, le GRD indiquera :

N°	Information	Format
1	Le nom de l'Opérateur d'Effacement	Un <u>nom d'acteur</u> .
2	Le code EIC de l'Opérateur d'Effacement	Un <u>code EIC</u> .
3	La période de validité du périmètre	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMM".

N°	Information	Format
4	Le fichier de courbe de charge des Sites d'Effacement [en pièce jointe sécurisée]	CREFF_GRD_SITES_[Date 1 ^{er} jour semaine]_[Code EIC du GRD]_[Code EIC de l'OE]_[Horodate de création]_[Date 1 ^{er} jour mois].csv

8.6.4 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"CREFF_GRD_SITES_" (en majuscules).
2	La date de la 1 ^{ère} journée de la semaine, c'est-à-dire le samedi.	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ".
3	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un GRD)	Un <u>code EIC</u> .
4	Le code EIC de l'acteur destinataire du fichier (un OE)	Un <u>code EIC</u> .
5	La date et l'heure de création du fichier	Une <u>horodate</u> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
6	La date du premier jour du mois sur lequel porte cette publication	Une <u>date</u> sous la forme « AAAAMMJJ »
7	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

CREFF_GRD_SITES_[Date 1^{er} jour semaine]_[Code EIC du GRD]_[Code EIC de l'OE]_[Horodate de création]_[Date 1^{er} jour mois].csv

8.6.5 Ligne n°1 d'un fichier transmis par les GRD

N°	Champ	Format
1	La date de création du fichier source	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ"
2	L'heure de création du fichier source	Une <u>heure</u> sous la forme "hhmmss"

8.6.6 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un GRD)	Un <u>code EIC</u> .
2	Le code EIC de l'acteur destinataire du fichier (un OE)	Un <u>code EIC</u> .
3	La date de la 1 ^{ère} journée de la semaine, c'est-à-dire le samedi.	Une <u>date</u> sous la forme "AAAAMMJJ".

8.6.7 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

"CODE_EDE;CODE_EXT_SITE;DATE;NB_PTS_CHRONIQUE;VAL1;VAL2;VAL3;VAL4;VAL5;VAL6;VAL7;VAL8;VAL9;VAL10;VAL11;VAL12;VAL13;VAL14;VAL15;VAL16;VAL17;VAL18;VAL19;VAL20;VAL21;VAL22;VAL23;VAL24;VAL25;VAL26;VAL27;VAL28;VAL29;VAL30;VAL31;VAL32;VAL33;VAL34;VAL35;VAL36;VAL37;VAL38;VAL39;VAL40;VAL41;VAL42;VAL43;VAL44;VAL45;VAL46;VAL47;VAL48;VAL49;VAL50;VAL51;VAL52;VAL53;VAL54;VAL55;VAL56;VAL57;VAL58;VAL59;VAL60;VAL61;VAL62;VAL63;VAL64;VAL65;VAL66;VAL67;VAL68;VAL69;VAL70;VAL71;VAL72;VAL73;VAL74;VAL75;VAL76;VAL77;VAL78;VAL79;VAL80;VAL81;VAL82;VAL83;VAL84;VAL85;VAL86;VAL87;VAL88;VAL89;VAL90;VAL91;VAL92;VAL93;VAL94;VAL95;VAL96;VAL97;VAL98;VAL99;VAL100;VAL101;VAL102;VAL103;VAL104;VAL105;VAL106;VAL107;VAL108;VAL109;VAL110;VAL111;VAL112;VAL113;VAL114;VAL115;VAL116;VAL117;VAL118;VAL119;VAL120;VAL121;VAL122;VAL123;VAL124;VAL125;VAL126;VAL127;VAL128;VAL129;VAL130;VAL131;VAL132;VAL133;VAL134;VAL135;VAL136;VAL137;VAL138;VAL139;VAL140;VAL141;VAL142;VAL143;VAL144;VAL145;VAL146;VAL147;VAL148;VAL149;VAL150;VAL151;VAL152;VAL153;VAL154;VAL155;VAL156;VAL157;VAL158;VAL159;VAL160;VAL161;VAL162;VAL163;VAL164;VAL165;VAL166;VAL167;VAL168;VAL169;VAL170;VAL171;VAL172;VAL173;VAL174;VAL175;VAL176;VAL177;VAL178;VAL179;VAL180;VAL181;VAL182;VAL183;VAL184;VAL185;VAL186;VAL187;VAL188;VAL189;VAL190;VAL191;VAL192;VAL193;VAL194;VAL195;VAL196;VAL197;VAL198;VAL199;VAL200;VAL201;VAL202;VAL203;VAL204;VAL205;VAL206;VAL207;VAL208;VAL209;VAL210;VAL211;VAL212;VAL213;VAL214;VAL215;VAL216;VAL217;VAL218;VAL219;VAL220;VAL221;VAL222;VAL223;VAL224;VAL225;VAL226;VAL227;VAL228;VAL229;VAL230;VAL231;VAL232;VAL233;VAL234;VAL235;VAL236;VAL237;VAL238;VAL239;VAL240;VAL241;VAL242;VAL243;VAL244;VAL245;VAL246;VAL247;VAL248;VAL249;VAL250;VAL251;VAL252;VAL253;VAL254;VAL255;VAL256;VAL257;VAL258;VAL259;VAL260;VAL261;VAL262;VAL263;VAL264;VAL265;VAL266;VAL267;VAL268;VAL269;VAL270;VAL271;VAL272;VAL273;VAL274;VAL275;VAL276;VAL277;VAL278;VAL279;VAL280;VAL281;VAL282;VAL283;VAL284;VAL285;VAL286;VAL287;VAL288;VAL289;VAL290;VAL291;VAL292;VAL293;VAL294;VAL295;VAL296;VAL297;VAL298;VAL299;VAL300"

8.6.8 Ligne n°4 à avant-dernière

Il y a une ligne par site et par jour.

N°	Champs	Format
1	Le code de l'EDE (CODE_EDE)	Un <u>code EDE</u> .

N°	Champs	Format
2	Code externe du site (CODE_EXT_SITE)	<p>Le code du site auquel correspond la Courbe de Charge (concaténation entre le type de l'identifiant « PDL », -« PRM » ou « CARD »- et son identifiant)</p> <p>Dans le cas d'Enedis, seules valeurs « PRM » et « CARD » seront utilisées.</p>
3	La date de réalisation de la Courbe de Charge agrégée (DATE)	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
4	Le nombre de points de la Courbe de Charge (NB_PTS_CHRONIQUE)	<p>Sur 3 chiffres.</p> <p>Avant la mise en œuvre de l'évolution sur le nouveau pas de règlement des écarts :</p> <p>Ce nombre vaut toujours 144 sauf pour les journées de changement d'heure où il vaut 138 (<i>pour la journée de passage à l'heure d'été</i>) ou 150 (<i>pour la journée de passage à l'heure d'hiver</i>).</p> <p>Après la mise en œuvre des nouvelles granularités liées à l'évolution du pas de règlement des écarts (voir annexes pour dates d'applicabilité) :</p> <p>Pour les sites d'une entité n'ayant que des sites BT>36 kVA et HTA, ce nombre vaut toujours 288 sauf pour les journées de changement d'heure où il vaut 276 (<i>pour la journée de passage à l'heure d'été</i>) ou 300 (<i>pour la journée de passage à l'heure d'hiver</i>).</p> <p>Pour les sites d'une entité ayant un moins un site BT<=36 kVA, ce nombre vaut toujours 96 sauf pour les journées de changement d'heure où il vaut 92 (<i>pour la journée de passage à l'heure d'été</i>) ou 100 (<i>pour la journée de passage à l'heure d'hiver</i>).</p>

N°	Champs	Format
5	<p>Avant la mise en œuvre de l'évolution sur le nouveau pas de règlement des écarts :</p> <p>La puissance moyenne réalisée pour la 1^{er} pas 10 Minutes de la journée (VAL1 pour la période [00:00, 00:10[)</p> <p>Après la mise en œuvre des nouvelles granularités liées à l'évolution du pas de règlement des écarts (voir annexes pour dates d'applicabilité) :</p> <p>La puissance moyenne réalisée pour le 1er pas 5 minutes de la journée (VAL1 pour la période [00:00, 00:05[au pas 5 minutes), si le site fait partie d'une entité n'ayant que des sites BT>36kVA ou HTA.</p> <p>La puissance moyenne réalisée pour le 1er pas 15 minutes de la journée (VAL1 pour la période [00:00, 00:15[au pas 15 minutes), si le site fait partie d'une entité ayant au moins 1 site BT<=36 kVA.</p>	<p>La puissance est exprimée en kW. Elle comporte au maximum trois décimales.</p> <p>La valeur est positive ou nulle que ce soit pour le soutirage ou pour l'injection</p>
6..304	<p>La puissance moyenne réalisée pour le ième point de la journée</p> <p>(VAL2... VAL(NB_PTS_CHRONIQUE))</p>	<p>La puissance moyenne réalisée pour le ième point de la journée</p> <p>(VAL2... VAL(NB_PTS_CHRONIQUE))</p>

8.6.9 Dernière ligne

« <EOF> »

8.6.10 Exemple de fichier

Fichier

« CREFF_GRD_SITE_20131130_1598765432C1234X_17X100A12345ABCD_20131211095412_20131201.csv »

Par ailleurs en vertu des règles MA-RE chapitre E6.1, les GRD doivent estimer les volumes d'effacement et de report réalisés par un Site de Soutirage constitutif d'une EDE Télérelevée en appliquant la méthode de contrôle du réalisé applicable au site du soutirage. Les GRD doivent donc disposer de la Courbe de Charge maille sous-mesure pour mettre en œuvre certaines méthodes, identifier la courbe de référence et estimer le « volume effacé maille sous-mesure ».

Par conséquent, l'opérateur d'effacement transmet à chaque GRD les Courbes de Charge réalisées pour tous les Sites de Soutirage raccordés au RPD du GRD, qualifiés pour la sous-mesure pour le télérelevé et déclarés dans son périmètre d'expérimentation sous-mesure (et ce indépendamment de la valeur du champ « Origine de la données » dans les fichiers de référence des GRD).

Un fichier contient des Courbes de Charge maille sous mesure par Site de Soutirage raccordé au RPD et participant à l'expérimentation sous-mesure pour le télérelevé pour un Jour de mesure et pour un unique GRD. Les données envoyées couvrent une période d'une semaine, **et sont fournies au Pas Dix Minutes**. Une semaine commence toujours le samedi matin à 00h00 et se termine le vendredi soir suivant à 23h50 (heure française).

Si une valeur n'est pas disponible pour un ou plusieurs pas (exemple : panne du dispositif de mesure), l'emplacement pour les valeurs doit être présent dans le fichier et laissé vide.

9.1.2 Nom du fichier (pour une journée)

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"NEBEF_CRS_OE" (en majuscules).
2	La date de la mesure	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
3	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un OE)	Un code EIC.
4	Le code EIC du GRD qui est destinataire du fichier	Un code EIC.
5	La date et l'heure de création du fichier	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJhhmmss".
6	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

NEBEF_CRS_OE_[Date de mesure]_[Code EIC de l'OE]_[Code EIC du GRD]_[Horodate de création].csv

9.1.3 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un OE)	Un code EIC.
2	La date de réalisation des Courbes de mesure	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".

9.1.4 Ligne n°3 du fichier

Cette ligne est identique dans tous les fichiers de ce type. Elle contient les libellés ordonnés des champs des lignes qui suivent :

"CODE_EDE;CODE_EXT_SITE;CODE_EIC_GRD;TYPE_CPT;NB_PTS_CHRONIQUE;VAL1;VAL2;VAL3;VAL4;VAL5;VAL6;VAL7;VAL8;VAL9;VAL10;VAL11;VAL12;VAL13;VAL14;VAL15;VAL16;VAL17;VAL18;VAL19;VAL20;VAL21;VAL22;VAL23;VAL24;VAL25;VAL26;VAL27;VAL28;VAL29;VAL30;VAL31;VAL32;VAL33;VAL34;VAL35;VAL36;VAL37;VAL38;VAL39;VAL40;VAL41;VAL42;VAL43;VAL44;VAL45;VAL46;VAL47;VAL48;VAL49;VAL50;VAL51;VAL52;VAL53;VAL5

4;VAL55;VAL56;VAL57;VAL58;VAL59;VAL60;VAL61;VAL62;VAL63;VAL64;VAL65;VAL66;VAL67;VAL68;VAL69;VAL70;VAL71;VAL72;VAL73;VAL74;VAL75;VAL76;VAL77;VAL78;VAL79;VAL80;VAL81;VAL82;VAL83;VAL84;VAL85;VAL86;VAL87;VAL88;VAL89;VAL90;VAL91;VAL92;VAL93;VAL94;VAL95;VAL96;VAL97;VAL98;VAL99;VAL100;VAL101;VAL102;VAL103;VAL104;VAL105;VAL106;VAL107;VAL108;VAL109;VAL110;VAL111;VAL112;VAL113;VAL114;VAL115;VAL116;VAL117;VAL118;VAL119;VAL120;VAL121;VAL122;VAL123;VAL124;VAL125;VAL126;VAL127;VAL128;VAL129;VAL130;VAL131;VAL132;VAL133;VAL134;VAL135;VAL136;VAL137;VAL138;VAL139;VAL140;VAL141;VAL142;VAL143;VAL144;VAL145;VAL146;VAL147;VAL148;VAL149;VAL150;"valeurs complémentaires

9.1.5 Ligne n°4 à avant-dernière

Il y a autant de lignes que le cumul des Sites de Soutirage raccordés au RPD du GRD et participant à l'expérimentation sous-mesure (soit qualifiés et déclarés dans le périmètre d'expérimentation).

N°	Champs	Format
1	Le code de l'EDE	Un code EDE
2	Le code externe Site de Soutirage (CODE_EXT_SITE)	Un code externe_site.
3	Le code EIC du GRD auquel le Site de Soutirage est raccordé (CODE_EIC_GRD)	Le <i>code EIC</i> de l'acteur.
4	Le type de comptage du Site de Soutirage (TYPE_CPT)	CD (code des Sites de Soutirage RPD au modèle Corrigé), D (Sites de Soutirage RPD Télérelevés au modèle Contractuel ou Régulé)
5	Le nombre de points de la Courbe de mesure (NB_PTS_CHRONIQUE)	Ce nombre vaut toujours 144 sauf pour les journées de changement d'heure où il vaut 138 (pour la journée de passage à l'heure d'été) ou 150 (pour la journée de passage à l'heure d'hiver).
6	La puissance moyenne réalisée pour les premières 10 minutes de la journée (VAL1 pour la période [00:00, 00:10])	La puissance est exprimée en W, nombre entier composé de : - 6 chiffres maximum pour les sites raccordés au RPD participant à l'expérimentation sous-mesure et appartenant à une EDE dont la méthode du contrôle du réalisé est Rectangle algébrique site à site. - 9 chiffres maximum pour les sites raccordés au RPD participant à l'expérimentation sous-mesure et appartenant à une EDE dont la méthode du contrôle du réalisé est Rectangle double référence corrigé ou prévision.

9.1.6 Exemple de fichier au Pas Dix Minutes

Fichier : « NEBEF_CRS_OE_20121006_5678C1234X67S91Z_17X100A100A0001A_20121022150001.csv »

disposer de la Courbe de Charge maille sous mesure pour mettre en œuvre certaines méthodes, identifier la courbe de référence et estimer le « volume effacé maille sous-mesure ».

Il est donc nécessaire que les Opérateurs d'Effacement envoient aux GRDs leur prévision de consommation à la maille sous mesure pour les sites qualifiés pour participer à l'expérimentation sous-mesure pour le télérelevé.

Pour chaque Site de Soutirage rattaché à une Entité d'Effacement certifié avec la méthode « par prévision de consommation » participant à l'expérimentation sous-mesure pour le télérelevé, l'Opérateur d'Effacement transmet une prévision de consommation **au Pas Demi-Horaire** à chaque GRD à la maille sous-mesure.

L'opérateur d'effacement doit transmettre l'ensemble des prévisions applicables aux sites de son périmètre d'effacement pour une semaine donnée dans un fichier unique pour chaque GRD (pour les Sites de Soutirage participant à l'expérimentation sous-mesure - qualifiés pour la sous-mesure et déclarés dans le périmètre d'expérimentation sous-mesure -, les prévisions devront être à la maille sous-mesure).

9.2.2 Nom du fichier

N°	Champ	Format
1	Le type du fichier	"PREV_OE" (en majuscules).
2	Le code EIC de l'acteur qui a créé le fichier (un OE)	Un code EIC.
3	Le code EIC du GRD qui est destinataire du fichier	Un code EIC.
4	La date et l'heure de réception limite du fichier par le GRD, le lundi de la semaine S+1 à 16H30	Une <i>horodate</i> sous la forme "AAAAMMJJ_1630".
5	L'extension du fichier	".csv" (en minuscules).

La forme générale du nom du fichier est :

PREV_OE_[Code EIC de l'OE]_[Code EIC du GRD]_[Date limite de réception]_1630.csv

9.2.3 Ligne n°2 du fichier

N°	Champ	Format
1	Le code EIC l'acteur qui a créé le fichier (un OE)	Un code EIC.
2	La date de la première chronique de prévision présente dans le fichier. S'il s'agit d'une première prévision pour la semaine, cette date correspond à un lundi.	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
3	La date limite de réception du fichier par le GRD, le Lundi de la semaine S+1	Une <i>date</i> sous la forme "AAAAMMJJ".
4	L'heure limite de réception du fichier par le GRD, soit 16h30	"1630"

9.2.4 Ligne n°3 à avant-dernière

Il y a autant de lignes que de Sites de Soutirage et les dates sont comprises entre le lundi et le dimanche de la semaine dont le premier jour est indiqué en ligne n°2, champ n°2.

ANNEXES**Annexe1 : Description des canaux d'échanges par GRD**

GRD	Canaux d'échanges
Enedis	Portail SIKAPA est mis à disposition des acteurs d'ajustement pour les échanges des fichiers avec les opérateurs d'effacement : portail sécurisé accessible via une clé PKI <i>Demande d'accès auprès de l'Accueil Acteurs de Marché : accueiloffreurcapacite@enedis.fr</i>

Annexe2 : Applicabilité des nouvelles granularités dans le contexte de l'évolution règlementaire du pas de règlement des écarts par GRD

GRD	Sites BT \leq 36 kVA Nouvelle valeur de 15' applicable pour toute publication relative à une semaine postérieure ou égale à la date indiquée et toute republication postérieure à cette date	Sites HTA et BT $>$ 36 kVA Nouvelle valeur de 5' applicable pour tout publication relative à une semaine postérieure ou égale à la date indiquée et toute republication postérieure à cette date
Enedis	samedi 29/06/2024	Samedi 30/12/2023
Autre GRD	A définir	A définir